

# Fiche missions Responsable 3C





# Préambule



Cette fiche missions est à destination des responsables 3C (Centre de Coordination de Cancérologie).

Les **responsables 3C** sont garants du bon fonctionnement du 3C. Ils sont désignés au sein de l'établissement porteur du 3C. Ils sont implicitement membres de l'AG ONCOPL (à hauteur de 2 sièges).

Le 3C est une **structure opérationnelle transversale** dont la finalité est d'assurer, auprès du ou des établissement(s) autorisé(s) qui lui sont adhérent(s), la qualité de la prise en charge des patients dans le respect des **axes qualité du Plan Cancer**.

Les axes qualité du plan cancer sont les suivants :

Réunion de concertation pluridisciplinaire	RCP
Dossier communicant en cancérologie	DCC
Essais Cliniques	EC
Dispositif d'annonce	DA
Programme personnalisé de soins	PPS
Soins oncologiques de support	SOS
Programme personnalisé après cancer	PPAC

Le 3C **coordonne et évalue** cette prise en charge mais n'est pas effecteur de soins. Il agit au titre de l'établissement qui le porte et des établissements autorisés qui lui sont rattachés par adhésion dans le cadre d'une convention<sup>1</sup> et dénommés ci-dessous établissements adhérents (EA).

Le 3C a le même rôle auprès de l'établissement porteur et auprès des établissements adhérents. Il prend la structure juridique qui lui convient. Il est le **relai du Réseau régional de cancérologie ONCOPL** au sein des établissements qui lui sont attachés.

Le Réseau régional de cancérologie ONCOPL anime le dispositif des 3C, il n'a pas de rôle hiérarchique vis-à-vis des 3C mais a un rôle de soutien auprès d'eux.

<sup>1</sup>. **Convention d'adhésion d'un EA à un 3C** : Chaque établissement autorisé doit adhérer à un 3C dans le cadre d'une convention signée entre les 2 parties, puis transmise à ONCOPL. Document disponible sur demande auprès d'ONCOPL et dans la BAO 3C.

# Table des matières

---

Pilotage organisationnel du 3C.....	5
Composition de l'équipe 3C.....	5
Adhésion des établissements .....	5
Organisation et coordination de projets .....	5
Coordination avec le territoire.....	6
Evaluation du fonctionnement du 3C.....	6
Coordonner .....	7
Evaluer et améliorer les pratiques .....	8
Informier et Former .....	9
Diffusion des informations .....	9
Organisation de sessions d'information ou de communication.....	9
Formation des nouveaux professionnels dans les EA .....	9
Conclusion.....	10

# Pilotage organisationnel du 3C

---

## Composition de l'équipe 3C

Cette équipe nécessite du temps spécifiquement dédié à l'activité de coordination et d'évaluation :

- Un **responsable de la structure** (médecin et/ou cadre)
- Un **qualiticien**
- Un **secrétariat**

Le 3C informe ONCOPL de tout changement<sup>2</sup> de l'équipe 3C (ressources humaines et structures)

L'objectif est qu'ONCOPL accompagne les nouveaux professionnels de l'équipe 3C en leur fournissant des outils de formations, les fiches missions, leur compte DCC, etc.

## Adhésion des établissements

Le 3C s'assure **chaque année** de la bonne adhésion de ses EA et des changements structureaux éventuels<sup>3</sup>

- Le 3C doit identifier une personne relai au sein de chaque EA
- Le 3C doit s'assurer que ses EA ne sont adhérents qu'à un seul 3C

## Organisation et coordination de projets

Le 3C organise et coordonne les projets aux sein des établissements adhérents et cela en lien avec ONCOPL.

Le 3C doit être un **relai entre les établissements adhérents et ONCOPL** : listes de diffusion des professionnels, organisation de réunions entre les professionnels, remonte à ONCOPL les demandes des EA, etc.

---

<sup>2</sup>. Fiche d'identification d'un 3C : Document disponible sur demande auprès d'ONCOPL et dans la BAO 3C.

<sup>3</sup>. Convention d'adhésion d'un EA à un 3C . Document disponible sur demande auprès d'ONCOPL et dans la BAO 3C

## Coordination avec le territoire

Le 3C constitue une **liste de diffusion concernant les acteurs de la cancérologie intra et extrahospitaliers**. A l'avenir, il serait intéressant que :

- Le 3C soit une structure support pour l'IDEC (infirmier/infirmière de coordination)
- Le 3C soit une structure assurant le suivi et l'évaluation des programmes d'éducation thérapeutique en cancérologie menés au sein des établissements adhérents.

## Evaluation du fonctionnement du 3C

Le 3C est sollicité par l'ARS : il remonte annuellement un rapport d'activité<sup>4</sup> pour justifier de ses actions et projets en lien avec ONCOPL et en lien avec les établissements adhérents.

Le 3C est sollicité par les EA lors des renouvellements d'autorisation : il diffuse à cette occasion aux établissements adhérents (EA) un rapport d'activité pour justifier des actions et projets en lien avec les établissements adhérents.

---

<sup>4</sup>. **Rapport d'activité 3C pour l'ARS** : Un rapport d'activité est transmis par l'ARS aux 3C. Il doit être rempli annuellement par les 3C avec l'accompagnement d'ONCOPL notamment pour les données quantitatives issues du DCC et par les établissements adhérents au 3C pour les données de chaque établissement. Il permet de valoriser les activités des 3C auprès de l'ARS.

# Coordonner

Le **responsable 3C met en œuvre les missions du 3C**. Afin d'assurer une prise en charge des patients respectant les axes qualité du plan cancer, le 3C a une mission de coordination.

Missions	Outils
<p><b>Organisation des RCP</b> Le 3C est garant de la bonne tenue des RCP.</p> <p>Le 3C communique à ONCOPL tout changement concernant une RCP afin de mettre à jour l'annuaire régional des RCP.</p>	<p>Fiche modification RCP Annuaire des RCP</p>
<p><b>Création d'une nouvelle RCP</b> En cas de création d'une nouvelle RCP en accord avec les autres 3C du territoire, le 3C demande sa reconnaissance par ONCOPL puis organise sa mise en place.</p>	<p>Fiche création RCP</p>
<p><b>Gestion du DCC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Administration du DCC pour les RCP portées par le 3C</li> <li>- Signalement des nouveaux professionnels à ONCOPL pour création des comptes DCC</li> <li>- Identito-vigilance en lien avec ONCOPL</li> <li>- Support utilisateur</li> </ul>	<p>Guides utilisateur DCC</p>
<p><b>Liste des essais cliniques</b> Le 3C met à disposition des médecins, pendant les RCP, les listes des essais cliniques ouverts dans leur établissement et dans leur région.</p>	<p>Plateforme INCa</p>
<p><b>Dispositif d'annonce</b> Le 3C doit connaître l'organisation du dispositif d'annonce dans les établissements adhérents.</p>	
<p><b>Déploiement du PPS</b> Le 3C coordonne le déploiement et l'utilisation du PPS auprès des établissements adhérents.</p>	<p>Outils + aide méthodologique ONCOPL</p>
<p><b>Recenser l'offre de soins de support</b> Le 3C recense l'offre en soins oncologiques de support dans les établissements autorisés et transmet ces informations à ONCOPL pour la mise à jour de l'annuaire des ressources.</p> <p>Le 3C coordonne le déploiement de l'évaluation des besoins en SOS des patients auprès des établissements adhérents.</p>	
<p><b>Déploiement du PPAC</b> Le 3C coordonne le déploiement et l'utilisation du PPAC auprès des établissements adhérents.</p>	

# Evaluer et améliorer les pratiques

Le responsable 3C est le professionnel identifié auprès d'ONCOPL, de l'INCa et de l'ARS comme personne ressource. Le 3C est le relai d'ONCOPL dans l'évaluation des pratiques et les organisations des différents axes qualités du plan cancer.

## Les 3C est sollicité par l'INCa :

- Le 3C remonte **quadrimestriellement** les informations concernant la **montée en charge du DCC**.
- Le 3C remonte **annuellement** sous forme d'un **tableau de bord** pour l'INCa les données d'activités liées à la mise en œuvre des axes de qualité du plan cancer.
- Le 3C est sollicité ponctuellement par l'INCa dans le cadre d'**enquêtes ad hoc** (par exemple actuellement l'INCa demande des remontées d'informations régulières sur les modifications de prises en charge liées à la pandémie de COVID)

Le 3C peut aussi mener des enquêtes sur **sa propre initiative** (par exemple : des démarches qualités type analyse de processus, audits, questionnaires de satisfaction, etc.).

Missions d'évaluation		Outils
Evaluation de l'activité	Evaluation de la qualité	
<b>RCP</b>		
Le 3C recense l'activité des RCP.	Le 3C évalue la qualité des fiches RCP des établissements de santé qui lui sont rattaché ( <i>par exemple, en utilisant le temps de l'enquête IPAQSS, ou toute autre technique d'audit possible</i> ).	Module stat du DCC Rapport activité DCC <sup>5</sup>
<b>DCC</b>		
Le 3C suit les <b>indicateurs d'utilisation du DCC</b> pour remonter à l'INCa.		Module stat du DCC Rapport activité DCC
<b>EC, DA, PPS, SOS et PPAC</b>		
Le 3C <b>recense l'activité</b> en contactant les établissements autorisés puis traite l'information.	Le 3C organise une <b>évaluation de la qualité des pratiques</b> dans les établissements autorisés qui lui sont rattachés.	Participation aux groupes de travail-projet d'ONCOPL  Dans l'avenir Module stat du DCC et Rapport activité DCC

<sup>5</sup>. **Rapport d'activité DCC** : ONCOPL transmet annuellement aux 3C un rapport d'activité des données issues des RCP du DCC.



## Diffusion des informations

Le responsable 3C est le professionnel identifié auprès des établissements adhérents comme personne ressource.

Le 3C informe ses EA, ses partenaires de territoire ainsi que les commanditaires (ARS et INCA) des différentes évaluations menées.

Le responsable 3C est le garant de la transmission des informations.

Le 3C diffuse les informations transmises par le RRC ONCOPL :

- Rapport d'activité des RCP issu du DCC
- Le site web du RRC
- Outils utiles à la prise en charge des patient (ex : référentiels de bonne pratique, évolution du DCC, annuaire des RCP, onco-fertilité, APA, etc.)
- Les annuaires de ressources, mis à disposition par le RRC
- Les sollicitations auprès de professionnels pour participer aux groupes de travail du RRC

## Organisation de sessions d'information ou de communication

Le 3C organise des sessions informatives sur les problématiques rencontrées selon les axes qualités du plan cancer au sein des EA de son 3C. Ces sessions sont destinées aux professionnels des établissements de santé, aux usagers, professionnels de ville, etc.

## Formation des nouveaux professionnels dans les EA

Le 3C s'assure que tout nouveau professionnel arrivant dans ses établissements adhérents reçoit une formation concernant les axes qualités du plan cancer cités ci-dessus.

- Les nouveaux professionnels doivent notamment être formés au DCC
- Les nouveaux professionnels doivent prendre connaissance des informations utiles dans le parcours de soins des cancers
- Pour les aider à cette formation, ONCOPL propose des outils sur son site web.

# Conclusion

---

Le responsable 3C est le garant du bon fonctionnement du 3C en :

- Etant la personne ressource au sein de son équipe 3C
- Etant la personne ressource auprès d'ONCOPI, de l'ARS et de l'INCa
- Représentant son 3C lors des AG d'ONCOPL
- Garantissant la transmission des informations

Directrice et médecin coordonnateur ONCOPL : Dr Fabienne Empereur

Contact ONCOPL : Virginie Moiteaux  
[virginie.moiteaux@chu-nantes.fr](mailto:virginie.moiteaux@chu-nantes.fr)  
[02 40 84 76 00](tel:0240847600)

Site Web ONCOPL : <https://oncopl.fr/>  
⇒ Annuaire des ressources 3C : <https://oncopl.fr/annuaire-des-ressources/>  
⇒ Page outils : <https://oncopl.fr/outils/>

